

ACTUALITES

Les ravageurs

Pucerons

Toujours des pucerons en cultures florales et nombreux foyers en pépinières.

Acariers tétranyques

Augmentation des détections.
À surveiller.

Cantharide vésicante sur frêne

À surveiller.

Autres ravageurs en bref

Chenilles vertes en cultures florales, Thrips sur Hellébore et sur vieilles cultures florales, Altises sur Fuchsia, Tenthredes sur Ribes.

Ravageurs du réseau de piégeage :

Torreuse européenne de l'œillet

Captures sur 4 sites. À suivre.

Duponchella fovealis

Des vols sur 2 sites. À suivre.

Pyrale du buis

Emergence des papillons en cours. À surveiller.

Les maladies

Pas de signalement significatif

Nettoyage des serres et abris

Informations diverses

- Les abeilles butinent, protégeons-les
- Ecophytopic
- Liste des produits de biocontrôle du 15/06/21

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Ravageurs à surveiller

Pucerons

Les populations de pucerons sont présentes dans de nombreuses situations.

Cultures florales : toujours des cas de pucerons et également, des foyers sur des restes de cultures.

Pépinières : les populations ont pu baisser en lien avec des interventions sur certains sites mais il y a toujours globalement de nombreux foyers notamment sur *Choisya*, *Cistus*, *Escallonia*, *Euonymus*, *Hydrangea*, *Lagerstroemia*, *Nerium*, *Osmanthus*, *Philadelphus*, *Photinia*, *Pittosporum*, *Prunus*, *Rosa*, *Trachelospermum*...

Du côté des auxiliaires : les coccinelles aux stades larves et adultes sont nombreuses. Les larves de syrphes (et adultes en prospection), les momies de pucerons (hyménoptères parasitoïdes) et des larves de cécidomyies sont signalées ponctuellement.

Gestion du risque : surveiller régulièrement les organes en croissance des cultures sensibles, l'arrivée des pucerons ailés, l'installation des premières colonies et l'activité des auxiliaires. Privilégier les moyens de biocontrôle.

Vigilance vis-à-vis des pucerons qui bloquent la croissance comme sur cerisier.

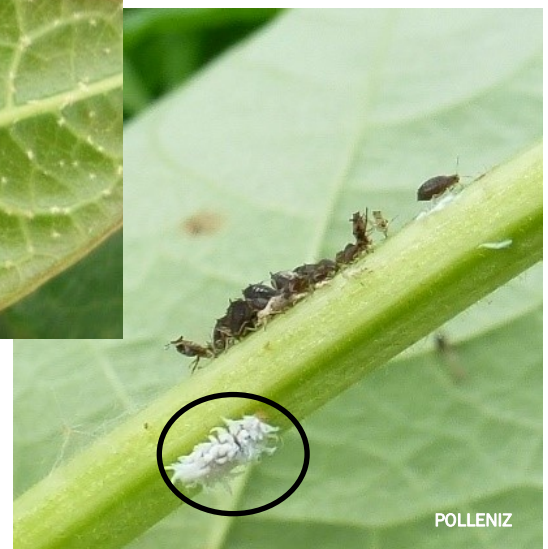
Vigilance vis-à-vis des capacités virulifères de certains pucerons : *Aphis gossypii*, *Aphis spiraeicola*, *Aulacorthum solani*, *Macrosiphum euphorbiae*, *Myzus persicae*...



Larve de coccinelle *Scymnus* sp. à proximité de pucerons sur *Viburnum tinus*.

Ne pas la confondre avec une cochenille farineuse.

[Info+ Coccinelle *Scymnus* sp](#)



Larve de coccinelle *Scymnus* sp. à proximité d'un foyer de pucerons

Acarie tétranyque

Pépinières : les cas d'acariens tétranyques se sont multipliés sous abri avec des apparitions de foyers notamment sur *Actinidia*, *Choisya*, *Hedera*, *Hydrangea*, *Passiflora*.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. Surveiller les végétaux sensibles. Utiliser une loupe de poche pour visualiser les œufs et les formes mobiles (larves, adultes).

Dégâts : les acariens tétranyques sont des ravageurs qui se nourrissent en vidant les cellules des plantes. Ils possèdent pour cela des pièces buccales de type suceur. Les acariens colonisent généralement le revers des feuilles. Des décolorations correspondant aux plages de cellules vidées apparaissent alors sur la face supérieure des feuilles.

Lutte biologique : acariens prédateurs, cécidomyie prédatrice, coccinelle prédatrice, thrips prédateur.

Produits de biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée le 15/06/21 [ICI](#)



Œufs, larves et adultes de *Tetranychus urticae*

• Autres ravageurs

Cantharide vésicante du frêne

La présence de cantharide vésicante dite du frêne (*Lytta vesicatoria*) a été signalée sur des frênes dans une pépinière d'Ile-et-Vilaine.

Ce coléoptère ayant déjà été observé localement en Maine-et-Loire, par le passé, il est probable qu'il soit actuellement en activité sur différentes plantes de la famille des Oléacées (notamment *Forsythia*, *Fraxinus*, *Ligustrum*, *Syringa*).

Evaluation du risque : cet insecte provoque parfois localement d'importantes défoliations. Les dégâts en pépinière peuvent être graves sur des jeunes plants. À surveiller.

À leur contact, cet insecte émet une substance irritante, la cantharidine, responsable d'irritations de la peau et toxique en cas d'ingestion. Prudence !



Cantharides vésicantes sur frêne

Ne pas confondre avec l'adulte de l'Agrile du frêne (*Agrilus planipennis*) qui n'est pas présent en France et qui est classé Organisme de Quarantaine Prioritaire. Contacter le SRAL ou Polleniz en cas de suspicion. Plus d'information sur la fiche de reconnaissance SORE [ICI](#)



Ne pas confondre avec l'adulte d'Agrile du frêne © David Cappaer



En bref

- **Chenilles défoliatrices vertes** signalées en cultures florales. À suivre.
- **Thrips** : présence sur des vieilles cultures (attention aux contaminations des nouvelles productions) et apparition sur une culture d'Hellébore.
- **Altises** sur *Fuchsia*. Les altises sont responsables de morsures sous forme de perforations et d'échancrures. À surveiller.
- **Tenthredes (fausses chenilles) sur Ribes** : les larves sont responsables de défoliations importantes. Vigilance.

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

• Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

Observations : des vols de papillons ont été enregistrés sur 4 pièges sur 13, depuis les 15 derniers jours, avec des captures allant de 1 à 3 papillons. Le tableau ci-dessous illustre les papillons piégés par site.

La présence de chenilles est par ailleurs signalée sur *Citrus*.

Evaluation du risque : surveiller l'évolution des vols et l'apparition des jeunes chenilles. Après la ponte, les œufs éclosent au bout de 2-3 semaines puis les jeunes chenilles commencent à décaper des feuilles regroupées par une toile. (Source : V. Alford D. (2013) *Ravageurs des végétaux d'ornement - Arbres arbustes et fleurs. Deuxième édition, Ed. Quae, 480p.*)

Lutte mécanique : les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex.

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée.



Tordeuses de l'œillet engluées dans un piège à phéromone

Sites	sem 19	sem 20	sem 21	sem 22	sem 23	sem 24
site 1 (serre 49) - Plantes vertes et fleuries		0	0	0	0	
site 2 (tunnel 49) - <i>Viburnum tinus</i>			0	1		0
site 3 (tunnel 49) - <i>Viburnum tinus</i>			0	3		3
site 4 (tunnel 49) - <i>Ligustrum sp.</i>	0	0	0	0	0	
site 5 (tunnel 49) - <i>Pittosporum sp</i>	0	0	0	1	0	
site 6 (tunnel 49) - <i>Cistus purpureus</i>	0	0	1	0	0	
site 7 (tunnel 49) - <i>Cistus verguinii</i>	0	0	0	1	0	
site 8 (tunnel 44) - <i>Cordylone</i> et autres jeunes plants de pépinière		1	0	0	0	0
site 9 (tunnel 44) - <i>Choisya sp.</i>		1	0	4	0	2
site 10 (serre 85) - boutures racinées de pépinière			0	0	1	
site 11 (tunnel 85) - <i>Photinia sp.</i> jeunes plants			0	1	0	
site 12 (serre 85) - divers jeunes plants de pépinière			0	0	1	
site 13 (extérieur 72) - Divers végétaux de pépinière	0	1	5	3	0	

• *Duponchelia fovealis*

Observations : 11 pièges à phéromones sont installés en cultures de cyclamen (8 pièges), Impatiens de Nouvelle-Guinée (1 piège) et *Abelia* (2 pièges). Des vols ont été enregistrés sur 1 site d'une culture de cyclamen et 1 site d'une culture d'*Abelia*.

Piégeage : installer des pièges lumineux UVA ou des pièges à phéromones dès le début de la culture. Il existe 3 types de piège : piège à eau, piège delta, piège en tube, selon les conditions de culture de l'entreprise.

Prophylaxie :

- bien nettoyer les serres (vide sanitaire, élimination des vieilles plantes...);
- surveiller les plantes de négoce, source d'infestation ;
- détruire les plantes infestées et ne pas les mettre au compost (retour possible sous forme de papillon dans les serres) ;
- être vigilant aux symptômes de faiblesse (cyclamen qui ne fleurit pas, plante qui fane alors qu'elle est arrosée...).

Favoriser les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.
Voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée du 15/06/21 [ICI](#)

Source : Fiche ECOPHYTO DEPHY Gérer *Duponchelia fovealis* avec des pièges à phéromone. Y accéder [ICI](#)



Papillons de Duponchelia sur une plaque engluée d'un piège à phéromones

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Observations : les papillons de la pyrale du buis sont en cours d'émergence depuis une quinzaine de jours, dans le réseau JEVI, avec des captures enregistrées dans les départements 44, 49, 72 et 85. En production, les premières captures importantes sont relevées sur des buis dans les Mayennes (49). À suivre.

Les captures de papillons évoluent en fonction des sites d'observations et il peut y avoir des petits décalages selon les départements. Cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle.

Evaluation du risque : suivre l'émergence des papillons et l'éclosion des pontes.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale, de mai à octobre.

Prophylaxie : supprimer manuellement les chenilles et chrysalides en présence, dans le cas d'une faible infestation.

Produits de biocontrôle :

- micro-organismes : *Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki* en présence de jeunes chenilles, soit environ 1 semaine après le pic de vol identifié par piégeage. Soigner la qualité de la pulvérisation (traiter aussi l'intérieur des buis). Il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération dans le but d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées.

- confusion sexuelle à base de médiateur chimique : pour qu'elle exprime son plein potentiel, il est recommandé de la mettre en

œuvre sur de grandes surfaces car si des femelles de pyrale sont fécondées hors de la zone traitée, elles peuvent tout à fait venir pondre sur les buis dans les kilomètres environnants.

- lutte biologique : trichogrammes (micro-hyménoptères parasitoïdes d'œufs) dès la détection des premiers papillons mâles en piège phéromonal. Les trichogrammes ont une mobilité assez faible à partir des points de lâcher, jusqu'à 40 cm d'après la plupart des observations réalisées sur le terrain. Ils sont plutôt adaptés à la protection des buis isolés ou topiaires, mais certains gestionnaires d'espaces verts ont noté une bonne efficacité sur tous les types de buis (haies, broderies...), à condition d'apporter les quantités nécessaires et de respecter scrupuleusement les conditions d'emploi.

Synthèse SAVE BUXUS, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant [ICI](#).



Papillon de la pyrale du buis, forme blanche.



Papillon de la pyrale du buis, forme mélanique, flottant dans un piège.

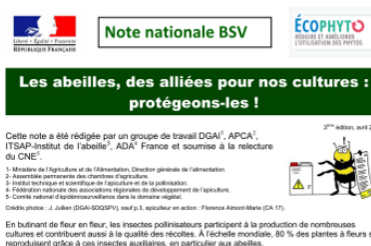
Nettoyage des serres et abris

Avant de commencer les cultures de cyclamen et de chrysanthème notamment, il est rappelé l'importance de procéder à un vide sanitaire et un nettoyage des serres et abris avec une désinfection à l'aide de biocides pour éliminer les différentes formes de bioagresseurs (insectes, champignons, bactéries, virus). Penser aussi au désherbage des abords de serre et sous les tablettes !

Informations

• Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et relisez attentivement [la note nationale Abeilles](#)



• Ecophytopic !

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#)

• Note de service DGAL/SAS/2021-462 du 15/06/21 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-là [ici](#)



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.